



COMPTE RENDU DE LA SÉANCE du CONSEIL MUNICIPAL

du 14/11/2022

Le Conseil Municipal légalement convoqué en date du 07.11.2022, s'est réuni en séance ordinaire le 14 novembre 2022 à 18h00, à la Mairie, sous la présidence de Mr Romain BONHOMME, Maire.

Etaient présents : Mr Romain BONHOMME, Mr Aurélien MICHAUX, Mme Catherine De PREMONVILLE, Mr Antonio ANTUNES, Mme Maud SAUVAGEOT, Mme Marie-Dominique BEAUDOIN, Mr Jean-Paul HATTAT, Mr Laurent LUX, Mme Nathalie GAVEAU, Mr Fabrice GALLOIS, Mme Jennifer MURIAS-LAMBERT, Mme Lola HATTAT, Mr Benjamin VERZEAUX.

Absente excusée ayant donné procuration : Mme Claire PIERROT a donné procuration à Mme Nathalie GAVEAU.

Absente excusée : Mme Christine MIGEON

Secrétaire de séance : Mme Lola HATTAT

1- APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte rendu de la séance du 19 septembre 2022.

2- ABONNEMENT A « L'ÉCOLE DES LOISIRS » OFFERT AUX ENFANTS DE L'ÉCOLE

La commune offre cette année à chaque élève de l'école un abonnement à « L'Ecole des Loisirs », correspondant à une sélection de 8 livres adaptés à l'âge de l'enfant.

3- PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS DE LA CUGR

Vu le rapport présenté par la Communauté urbaine du Grand Reims pour l'année 2021, le conseil municipal à l'unanimité, prend acte de la communication du rapport d'activités 2021 de la Communauté urbaine du Grand Reims.

4- APPEL A PROJET IMMOBILIER GENDARMERIE NATIONALE

En juin dernier le Président de la République s'est engagé à renforcer la sécurité des français en particulier en milieu rural et améliorer la prise en compte des victimes.

De nouvelles unités de gendarmerie (fixes ou itinérantes) vont être créées.

Le conseil municipal habilite Monsieur le maire à prendre les dispositions nécessaires afin de répondre à cet appel à projet national.

5- HABILITATIONS JURIDIQUES DU MAIRE

Le conseil municipal délibère à l'unanimité afin d'autoriser Monsieur le maire à ester en justice sur toutes poursuites ou injonctions concernant des dossiers communaux.

6- MESURES DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE – ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le contexte actuel pousse à accroître les efforts concernant les réductions d'énergie. Plusieurs actions sont prévues, notamment de réduire de quelques degrés le chauffage au sein des bâtiments municipaux, en particulier le gymnase et la mairie. Un courrier aux usagers et aux associations des salles municipales sera également fait pour rappeler la nécessité de ne pas surchauffer les pièces utilisées uniquement quelques heures.

Concernant l'éclairage public, deux options sont actuellement envisagées avec le Grand Reims, gestionnaire de cette compétence : abaissement des intensités lumineuses (40 – 50 %), si impossibilité technique liée au matériel, arrêt des lampadaires de 23h à 5h. Les éclairages de Noël suivront ces mêmes restrictions selon la faisabilité en cours d'étude par les services de la CUGR.

Le conseil municipal délibère à l'unanimité pour un arrêt des lampadaires de 23h à 5h.

7- POINTS DIVERS

- *FESTIVAL KOLENZIK 2023*

Le Festival de musique Kolenzik étudie la réactivation de son festival de musique pour début juillet. Une réunion sera programmée avec les porteurs de projets.

- *BIBLIOTHEQUE*

Concert programmé le vendredi 18 novembre à 19h00 : « Olivier Vaillant chante Renaud ».

- *CONSEIL D'ÉCOLE*

Lors du dernier conseil d'école il a été évoqué de relancer un débat sur le harcèlement à l'école.

- *SENSIBILISATION AUX GESTES QUI SAUVENT*

Une matinée de formation animée par les pompiers du CPI de Beine-Nauroy a rassemblé personnels communaux et élus avec les pompiers du village le 30 octobre dernier.

Dates à retenir :

Samedi 26 novembre : Déflourissement de la commune

Vendredi 2 décembre : Inauguration du Village de Noël

Samedi 3 décembre : Distribution des colis des Aînés

Dimanche 11 décembre : Repas des Aînés

Vendredi 16 décembre : Goûter de Noël pour les élèves de l'école

Dimanche 18 décembre : Concert de Noël à l'église

La Conseillère Municipale,

Lola HATTAT



Le Maire
Romain BONHOMME

